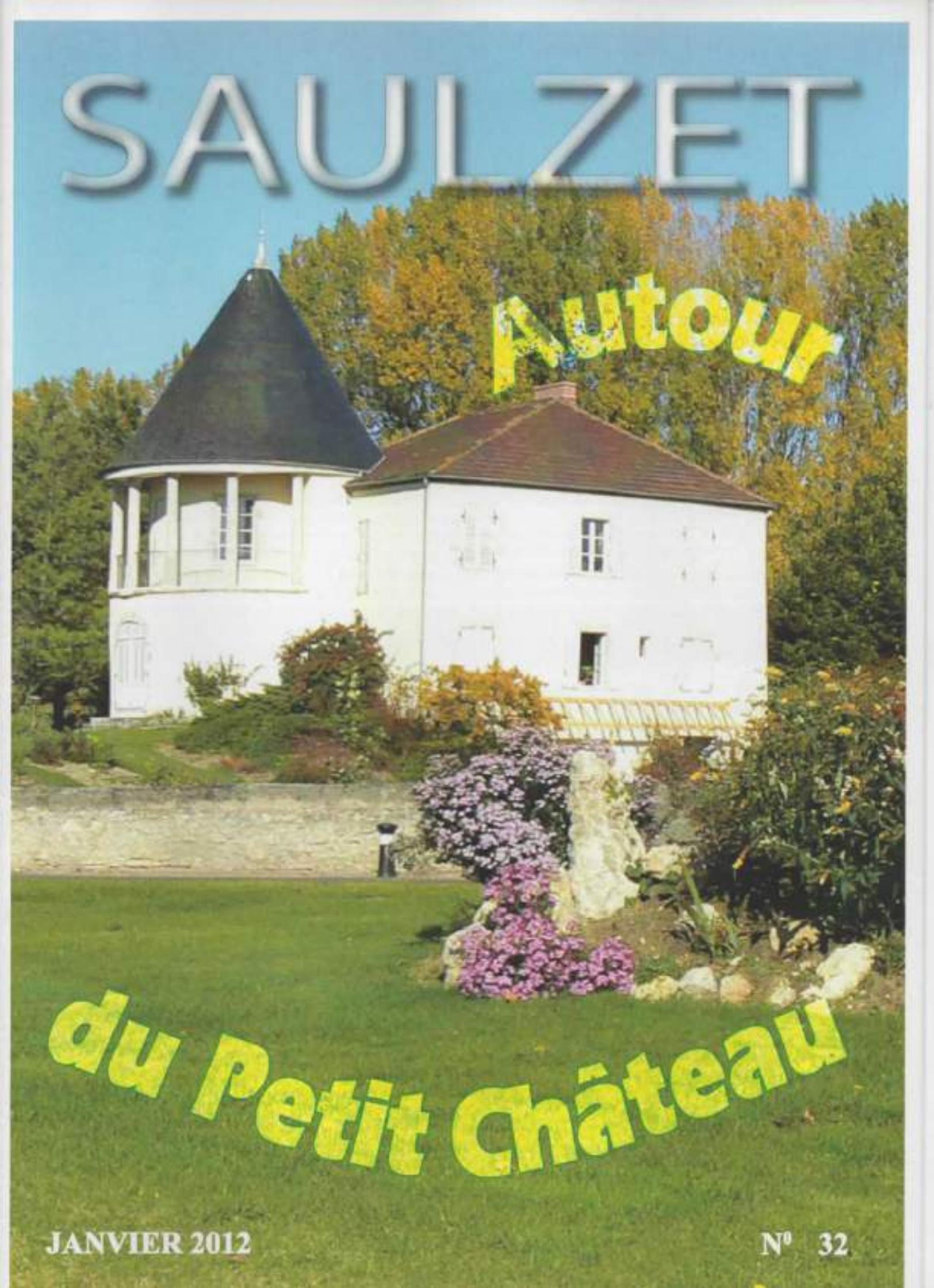


SAULZET



Autour

du Petit Château

JANVIER 2012

N° 32



C U I V R É D E S M A R A I S

Par sa beauté et la précarité de sa survie, le cuivré des marais est un remarquable papillon diurne. Le mâle arbore un magnifique rouge orangé flamboyant, tandis que la femelle est largement envahie de dessins bruns sombres, surtout aux ailes postérieures. Cette espèce peuple les prairies aux bords des ruisseaux où poussent ses plantes hôtes, des oseilleilles nourricières, qui permettront le développement de sa chenille. Quoiqu'elle soit partout en voie de disparition à cause de la raréfaction de ses biotopes, des zones marécageuses, ce cuivré survit dans une partie de l'Europe et notamment en Bourbonnais où il peut mener à bien deux générations par an.

SOMMAIRE

▶ Le mot du maire - Les vœux du Conseil municipal	Page 3
▶ Un grand îlot de biodiversité à protéger au Marais du Verne	4
▶ Journée « batteuses » aux champs chez CLASS réseau agricole	5
▶ Pétanque Saulzétquoise : bilan et perspectives	6
▶ Les conteneurs du tri sélectif ont été déplacés	7
▶ Achats par la commune - Pluviométrie 2011	8
▶ Un vide-greniers sous le soleil	9
▶ Travaux réalisés dans la commune	10
▶ Travaux réalisés dans la commune (suite)	11
▶ Travaux réalisés dans la commune (suite et fin)	12
▶ CCAS : un repas médiéval digne des rois et non des gueux	13
▶ Union Sportive Saulzet-Escurolles : un club convivial	14
▶ Cérémonie d'hommage aux soldats morts pour la France	15
▶ En cas de danger ou d'alerte	16
▶ Bloc-notes	17
▶ Remise de dictionnaires aux futurs collégiens	18
▶ Un Père Noël très généreux	19
▶ Manifestations diverses	20



Le mot du maire



L'ANNÉE 2012 commence dans un contexte économique chahuté. Mais il existe encore des perspectives d'espoir, beaucoup d'espoir.

Le journal de juillet 2011 vous informait sur les travaux et les finances de la commune. Une explication sur l'évolution des taux des taxes (bas page 8) a conduit certains à penser que nous les avions augmentées mais il n'en est rien.

Cela ne s'est pas avéré nécessaire : les résultats de clôture de l'exercice 2010 sont bons grâce à une gestion sérieuse et rigoureuse de l'argent du contribuable. Je n'ai jamais été alarmiste dans mes propos depuis le début de la crise même si les réformes se suivent (pour simplifier paraît-il) et diminuent nos recettes.

Il faut rester optimiste, concentrer nos efforts pour ne pas réduire la voilure et faire des choix plus pertinents. Ces choix nous les faisons dans le respect de nos engagements qui, aujourd'hui, se concrétisent par l'amélioration de notre environnement.

Lors des derniers mois chacun a pu constater le déplacement des conteneurs, le busage des caniveaux béton rue de l'Huilerie et l'arrachage de la haie à l'embranchement de la rue des Creux et de l'Enclos. Au carrefour des routes de Monteignet/Gannat, des bordures ont été posées et un trottoir aménagé ; nous avons également procédé à l'agrandissement du parking de la salle polyvalente ainsi qu'à la pose de caniveaux pour en récupérer l'eau de pluie.

Bien d'autres travaux moins visibles ont été effectués : le remplacement du chauffe-eau au stade de foot par exemple ou encore le colmatage d'infiltration d'eau parasite dans le réseau d'assainissement, ce qui a diminué le fonctionnement de la station d'épuration dans son ensemble.

D'ailleurs, au vu des bons résultats du traitement, l'ingénieur chargé de contrôler la station nous a proposé de réduire de 30 minutes le fonctionnement quotidien de l'aérateur ; effet boule de neige qui permettra un coût d'exploitation moindre et l'accueil des eaux de nouvelles constructions sans difficultés majeures. Malheureusement, un riverain se plaint du bruit de la RD 2009

et a formulé en mairie, par l'intermédiaire de son avocat, une demande d'indemnisation dont le montant est extravagant. Cette demande déraisonnable est inacceptable. Il est scandaleux de vouloir profiter ainsi, au détriment de la collectivité, de l'ambiguïté d'un document administratif. Beaucoup d'entre nous ne peuvent supporter moralement et surtout financièrement ce préjudice qui ne leur incombe pas.

Je combattrai cette attaque avec fermeté et conviction parce qu'elle me touche plus que les attaques personnelles auxquelles je me suis adapté.

Il n'est pas inutile de rappeler que le rôle des élus est d'agir dans l'intérêt de la commune. Ce n'est pas un jeu mais un enjeu pour tous.

Cette nouvelle année sera marquée par une importante modification des transports à la demande (TAD). Les élus ont approuvé la mise en place de ce service pour que, tous les jours de la semaine, nous puissions, quel que soit notre lieu de résidence, accéder aux services offerts par la commune de Gannat : gare SNCF, commerces, piscine... Une information détaillée vous sera faite en temps utile.

Notre école n'a pas accueilli cette année les petits de maternelle mais exceptionnellement des CP. C'est donc avec satisfaction que des petits Saulzétos ont retrouvé Mme Lambert dans un site déjà connu. Peu de modifications ont été nécessaires, si ce n'est la rénovation des tables et leur adaptation à la taille des élèves. Ces travaux ont été réalisés par Fabien.

C'est l'occasion pour moi de remercier tous les employés communaux, sans oublier les remplaçants, pour leur sérieux dans l'exécution de leur tâche. Les bénévoles du CCAS, du comité des fêtes et des associations font aussi partie des personnes qui reçoivent toute mon admiration pour leur dévouement au service de tous. Vous aurez tout loisir de découvrir plus en détail leurs activités dans ce bulletin.

Je vous présente en ce début d'année 2012 à toutes et à tous mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite.

Bonne lecture et restons optimistes.

Les vœux du Conseil municipal

**Le maire,
les adjoints
et les conseillers municipaux
vous souhaitent une très bonne année**



2012



Un grand îlot de biodiversité à protéger au Marais du Verne



UNE convention de gestion et de partenariat a été signée entre le Conservatoire des espaces naturels de l'Allier et la municipalité de Saulzet.

Elle concerne un ensemble d'environ 4 hectares, dont 2 hectares d'une mosaïque remarquable de diverses zones humides située au lieu-dit Le Verne.

Ilot de biodiversité niché au cœur de la grande plaine de la Limagne, ce site abrite notamment une roselière où nichent des espèces d'oiseaux comme la rousserolle effarvée. L'aeschène isocèle, dont c'est seulement la seconde mention départementale, se reproduit également là, parmi les vingt-cinq espèces de libellules répertoriées.

A signaler aussi la présence du castor d'Europe, espèce protégée en France, qui construit huttes et barrages sur le site.

Jean-François Humbert, maire de Saulzet, explique que « cette convention a pour but de montrer la nécessité de protéger les écosystèmes riches et fragiles. Elle permet une meilleure connaissance de notre environnement et sert à nous éduquer sur la faune et la flore qui nous entourent.

« Il n'y a pas de contraintes particulières, mais seulement une approche différente dans la gestion de

l'entretien de ce site. Les employés communaux sauront mettre à profit les informations que les spécialistes nous communiqueront.

« Il est important pour nous, élus mais aussi citoyens, de savoir qu'il existe des espaces comme celui-ci qui méritent une attention particulière.

« Ce sont des lieux où la nature doit reprendre ses droits sur la destruction inconsciente de l'homme. Les zones humides forment, en effet, une barrière de protection naturelle contre la pollution. Leur végétation absorbe l'ozone et améliore la qualité de l'eau. »





Journée « batteuses » aux champs chez CLAAS réseau agricole



LE mardi 18 octobre, CLAAS réseau agricole a organisé une journée de démonstration en plein champ pour les moissonneuses CLAAS Tucano et Lexion.

Après une présentation statique des moissonneuses et un déjeuner en commun, c'est sous un ciel radieux que les machines sont entrées en action

au cours de l'après-midi.

Chacun a pu ainsi monter à bord de l'une des trois machines pour en découvrir et en apprécier le fonctionnement.

C'est sur une parcelle prêtée généreusement par M. Philippe Sarron que 6 hectares de maïs ont été récoltés par cette belle journée d'automne.





Pétanque Saulzétoise : bilan et perspectives



LA Pétanque Saulzétoise a tenu son assemblée générale le 26 novembre 2011, à la salle de la mairie. La municipalité était représentée par Jean-Claude Randoing, adjoint au maire.

Le bilan de la saison a été une nouvelle fois plus que positif. Le club se porte bien, autant sur le plan financier que sur le nombre de ses adhérents qui augmente pour la deuxième année consécutive. Philippe Tiaud et Franck Taillade conservent leurs

Mme Anne-Marie Defay, conseillère générale du canton.

Retour sur la saison 2011

Après une soirée barbecue le 22 juillet et le traditionnel méchoui le 27 août, la saison s'est terminée par une rencontre amicale contre le club d'Espinasse-Vozelle et par un concours en tête à tête entre les licenciés.

Enfin, les membres de l'association se sont retrouvés au restaurant « Le Relais Fleuri », à Effiat, autour d'un banquet offert par le club.

2012...

Même si l'arrivée de l'hiver nous force à marquer une pose, le bureau travaille déjà sur la saison 2012 avec la préparation de la Coupe d'Allier des clubs qui devrait débiter courant mars (responsable Maurice-Yves Saunier).

Déjà nous donnons rendez-vous à nos adhérents et futurs adhérents le dimanche 22 janvier, à 14 heures, pour la désormais rituelle galette des Rois et le dimanche 26 février, à 14 heures, aux amateurs de cartes pour un concours de belote.

Nouveauté, le club propose des cartes de membres honoraires à 15 € pour ceux et celles qui ne seraient pas intéressés par une licence officielle (22 €). Ces cartes permettent de participer à toutes nos manifestations et de bénéficier de tarifs préférentiels réservés habituellement aux licenciés.

Merci de prendre contact avec l'un des membres du bureau pour plus de renseignements.

Enfin, nous profitons de l'occasion pour remercier Monsieur le Maire et la municipalité pour leur soutien aux associations de la commune et vous souhaitons une bonne et heureuse année 2012

Contacts : Philippe Tiaud au 06.58.66.97.54 ; Damien Toureaux au 06.87.03.26.00 ; Franck Taillade au 04.70.90.13.16



Le nouveau bureau.

fonctions de président et trésorier, tandis que Maurice-Yves Saunier, Nathalie Haininger et Betty Boyer cèdent leurs places au comité directeur à Alain Voyron (vice-président), Damien Toureaux (secrétaire), Thierry Grand (secrétaire adjoint) et Hervé Nawrot (trésorier adjoint)

A l'issue de la réunion, chacun s'est retrouvé au siège du club pour un convivial apéritif dinatoire auquel s'est joint

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi.

Comment éviter les intoxications ?

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi :

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations :

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).

Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage :

- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).



Les conteneurs du tri sélectif ont été déplacés

LES conteneurs du tri sélectif situés sur le parking du cimetière ont été déplacés. Les employés communaux, surchargés de travail et le choix des élus « de faire au moindre coût » ont fait que la solution retenue a été de réaliser le béton nous-mêmes.

Dans une ambiance bon enfant, entrecoupée d'un petit casse-croûte, les élus ont montré qu'ils étaient là pour « servir la commune ». La préparation du chantier avait été réalisée par les employés communaux étant donné que ce site servait de dépotoir depuis plusieurs années et que les gros moyens étaient nécessaires.

Nous en profitons pour rappeler que canapé ou autres objets ne font pas partie de la collecte sélective et n'ont pas à être déposés à cet endroit. Les dates pour le ramassage des encombrants sont indiquées en mairie et dans la presse. La déchetterie de Gannat est ouverte à tous.

Autre information :

Le SICTOM Sud Allier élargit la collecte sélective au porte à porte. Aujourd'hui, 48.000 habitants du SICTOM

bénéficient de cette collecte. Il est prévu de poursuivre l'extension de la collecte pour les 30.000 habitants restants. Cette extension pourrait être réalisée sur 5 ans, à raison d'environ 5.000 à 6.000 habitants par an.

Saulzet est donc concerné à court terme, ce qui améliorera la qualité du service offert sans coût supplémentaire pour le contribuable. En effet, cette extension de la collecte sélective au porte à porte générera environ 540.000 € de recettes supplémentaires (incluses les économies d'incinération) et 494.000 € de dépenses supplémentaires, soit un gain annuel d'environ 46.000 € pour le SICTOM. Le coût de collecte supplémentaire est largement compensé par le soutien Eco-Emballages et par les ventes de matières recyclées.



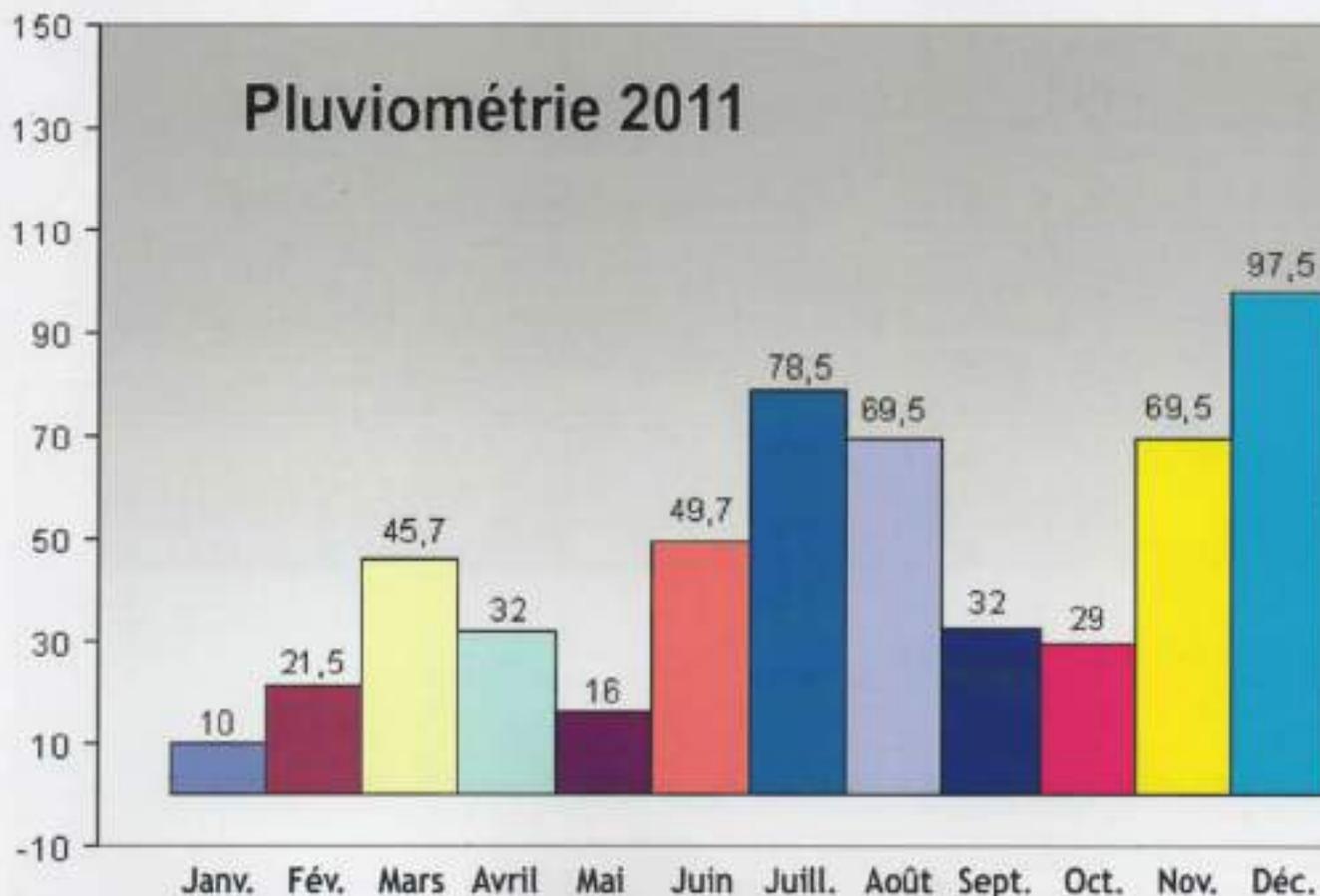


Achats pour la commune



La commune s'est dotée d'un broyeur à branches d'une capacité importante et d'un marteau-piqueur performant. Ces deux nouveaux matériels sont des outils permettant aux employés communaux d'effectuer des travaux plus rapidement dans de meilleures conditions.

Le système de mise en marche des cloches, ainsi que le moteur de l'une d'elles n'ont pas survécu à un orage de printemps. Le devis de réparation étant très élevé, un nouvel appareil électronique a été installé et le moteur changé pour un coût équivalent. Son utilisation est plus simple et a permis en plus de faire sonner les demi-heures.





Un vide-greniers sous le soleil

LE 18 septembre 2011, le vide-greniers du comité des fêtes a accueilli de nombreux exposants et chaland malgré un temps incertain.

La journée s'est déroulée dans une bonne ambiance. Le groupe « Rodéo Dance » d'Étroussat est venu animer l'après-midi avec une démonstration de quelques danses country.





Travaux réalisés dans la commune



La pose de caniveaux est une première pour Fabien et Jean-Luc. Aidés par une mini-pelle et son chauffeur, le résultat dépasse nos espérances.

Le coût global est bien inférieur aux devis prévisionnels faits par les entreprises spécialisées.





Travaux réalisés dans la commune (suite)



La création de ce trottoir était une nécessité pour les personnes à mobilité réduite. Bientôt terminé, il sera aussi bien pratique pour tous les piétons, qui ne seront plus obligés d'emprunter la route à cet endroit.



Le busage des caniveaux béton continue comme ici rue de l'Huilerie. Une autre tranche a également été effectuée rue du Petit-Combronde.





Travaux réalisés dans la commune (suite et fin)



Un aménagement réussi qui permet de canaliser l'eau de la route et d'embellir le carrefour.





CCAS : un repas médiéval digne des rois et non des gueux



LE dimanche 16 octobre, les aînés ont été accueillis, pour le repas du CCAS, dans une salle polyvalente transformée en théâtre médiéval.

La décoration a permis de faire revivre les gravures d'école stockées aux archives de la mairie représentant dix siècles d'histoire du Moyen-Age. La plupart des anciens avaient connu ces tableaux quand ils usaient leur « fond de culotte » sur les bancs de l'école.

Outre le décor représentant des scènes de la

vie d'autrefois, les membres du CCAS ont servi aux convives un repas médiéval digne des rois et non des gueux.

Dans l'après-midi, les invités ont assisté à une présentation d'armes et d'armures suivie d'un combat entre soldats, démonstration de la violence de la vie d'alors.

Après avoir bien bavardé, les aînés sont rentrés repus par un repas un peu trop copieux pour notre époque.





Union Sportive Saulzet-Escurolles : un club convivial



La quatrième saison de l'USS-E, comme les précédentes s'est terminée au pied du podium. L'Union Sportive Saulzet-Escurolles est toujours aussi motivée et aussi dynamique, comme en atteste l'assemblée générale du 12 juin dernier à laquelle les maires des deux communes ont participé. Cette assemblée générale s'est déroulée sous le signe de la continuité, mais également dans la convivialité.

Avec 22 joueurs inscrits et 3 dirigeants, l'Union Sportive a engagé une équipe en 2^e division de district pour la saison 2011-2012.

Sur le plan sportif

L'équipe n'est pas épargnée par les très nombreuses blessures, ce qui explique son très mauvais classement actuel. A mi-parcours l'équipe qui évolue en seconde division de district est classée en dixième position, avec seulement 14 points. L'équipe compte une victoire et

deux nuls contre six défaites.

La trêve hivernale arrive à point nommé, elle devrait permettre de soigner les blessures et d'envisager positivement la seconde partie du championnat avec le retour des joueurs blessés.

Les entraînements se déroulent sous la conduite de Dominique Mosnier. Une meilleure assiduité de tous à ces séances permettra de poursuivre plus sereinement la suite de la compétition. Ces entraînements contribuent à conserver une forme physique acceptable et ainsi d'obtenir de meilleurs résultats.

Les rencontres sont souvent dirigées par des arbitres auxiliaires et l'Union Sportive Saulzet-Escurolles peut compter tous les dimanches sur Jérôme Jaillet (arbitre auxiliaire) et Maurice Bayon (arbitre de touche).

Les rencontres 2011-2012 se dérouleront sur le terrain de Saulzet, les aménagements du terrain d'Escurolles n'étant pas encore terminés.

Venez nombreux encourager vos favoris. A chaque rencontre une buvette est à la disposition des spectateurs.

Le passage des calendriers s'effectue sur décembre et janvier, l'Union Sportive remercie par avance les Saulzétols(es) et Escurollois(es) pour leur bon accueil et leur générosité. La vente des calendriers est une grosse partie des revenus qui permet au club de vivre.

La trésorerie de l'USS-E est saine, elle permet à l'Union Sportive d'envisager l'avenir sereinement.

Le club remercie tout particulièrement les municipalités de Saulzet et d'Escurolles pour leurs subventions et la mise à disposition des infrastructures (terrains, vestiaires, locaux et divers matériels).

Elle remercie également les différentes entreprises et commerces pour leurs encarts publicitaires.

Une manifestation sera prévue en 2012 pour équilibrer le bilan financier de l'USS-E.

Composition du bureau

Présidents d'honneur : Moulin Jean-Pierre et Humbert Jean-François.

Présidents : Bayon Maurice et Mosnier Dominique.

Vice-président : Jaillet Jérôme ; secrétaire : Lavialle Frédéric ;



secrétaire adjoint : Bellet Ludovic ; trésorier : Maridet Guy ; trésorier adjoint : Mosnier Florent.

Membres : Brun Lionel, Buissonnière Dominique, Boyer Dominique, Rogier Jérôme, Dudin François.

Articles de presse : Dudin François.

Toutes les personnes (joueurs ou dirigeants) qui souhaiteraient intégrer l'effectif de l'Union Sportive sont priées de s'adresser soit à M. Mosnier Dominique, tél. 06.14.89.08.09 ou 04.43.23.46.3 ou à M. Lavialle Frédéric, tél. 06.18.13.40.94 ou 04.70.90.58.98.

Carnet rose

L'USS-E souhaite la bienvenue à Emmy, venue agrandir le foyer de Betty et Dominique Boyer, ainsi qu'à Etan, venu agrandir celui de Floriane et Nicolas Moret.





Cérémonie d'hommage aux soldats morts pour la France

LE 11 novembre 2011, date de commémoration de la fin de la Première guerre mondiale (1914-1918), pourrait prendre une dimension plus importante.

Le président de la République a souhaité, dans son message du 11 novembre, associer à cet hommage tous ceux qui ont donné leur vie pour la défense de la patrie.

Aujourd'hui, en ce début de XXI^e siècle, nos troupes sont engagées en Afrique, au Proche-Orient, en Afghanistan et des soldats continuent de tomber sous le drapeau français.

C'est pour cette raison que ces hommes rejoindront désormais dans la commémoration ceux qui les ont précédés dans le sacrifice pour que vive la République et que vive la France.





Commune de Saulzet

03800

Département Allier
Région Auvergne



transport de
marchandises
dangereuses



sismicité

350 m de part et d'autre
De la RD 2009

Zone sismique

en cas de danger ou d'alerte

1. abritez-vous

take shelter

Resguardese

2. écoutez la radio 102.5MHz

listen to the radio

escuche la radio

3. respectez les consignes

follow the instructions

respete las consignas

> n'allez pas chercher vos enfants à l'école

*don't seek your children at school
no vaya a buscar a sus niños a la escuela*

Deux risques sont d'ordre naturel :

- ▶ **Retrait et gonflement des argiles (faible et moyen) ;**
- ▶ **Risque sismique (modéré zone 3).**

Ces deux risques sont mentionnés sur tous les nouveaux dossiers de permis de construire.

Le troisième risque est lié au transport de matières dangereuses sur la RD 2009. La zone exposée se situe dans une bande de 350 m de part et d'autre de la chaussée.

Pour en savoir plus, consultez :

A la mairie : le Dicrim (dossier d'information communal sur les risques majeurs) ;

Sur internet : www.prim.net



Bloc-notes



Ouverture de la mairie

Lundi, de 16 heures à 18 heures, suivie d'une permanence des élus et de la secrétaire de mairie de 18 heures à 19 heures ; mardi, de 9 heures à 12 heures ; mercredi, de 9 heures à 12 heures ; vendredi, de 16 heures à 18 heures.

Bibliothèque

Elle est ouverte tous les lundis, de 16 heures à 17 heures, et tous les mercredis, de 10 heures à 11 heures.

Sictom Sud-Allier

Suite à l'assemblée générale du 16 décembre 2009, le Sictom Sud-Allier a pris la décision d'effectuer un seul passage pour la collecte des objets encombrants sur toutes les communes.

A Saulzet, elle aura lieu le mercredi 18 avril 2012.

Pour le ramassage des épaves automobiles, un seul passage également, le jeudi 19 avril 2012.

Toutefois, si le volume est trop important, les collectes seront, soit décalées d'une journée, soit effectuées sur deux jours.

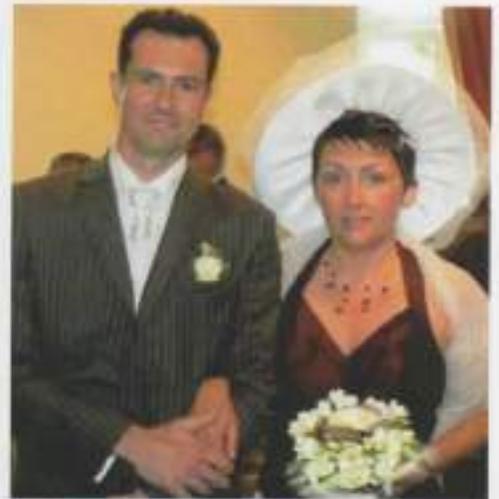
Comité des fêtes

Un petit rappel des prochaines manifestations pour le début de l'année 2012 où nous vous attendons nombreux.

5 février : galette des aînés ; **3 mars** : soirée théâtre avec la troupe « Les 3 Roues » de Biozat ; **15 avril** : marche de printemps.



MARIAGE



Le 30 juillet

Cécile ROGIER
et
Franck MOULIN

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés



NAISSANCES

Le 28 juillet : Nola COULANGE

Le 11 août : Maëlys DOUSSET



Nouveau à Saulzet, Richard MECHIN, installé dans la vente-réparations motoculture, motos et voitures sans permis depuis le 1^{er} juillet 2011, au 4, rue du Petit-Combronde, réalise aussi l'entretien d'espaces verts.



Richard MECHIN

4, rue du Petit-Combronde
03800 SAULZET
Tél. 04.70.90.59.53
06.31.91.80.43

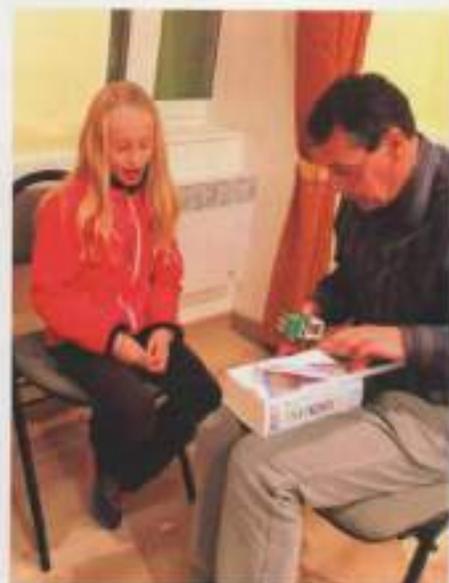


Remise de dictionnaires aux futurs collégiens

L'ACTE qui caractérise le passage entre l'école élémentaire et le collège est toujours resté le même. Depuis des années, l'enfant réalise pour la première fois qu'il entre dans la cour des grands lorsqu'il tient dans ses mains le dictionnaire dédié du maire.

Le premier magistrat a souligné le trait d'union entre école communale et collège, symbolisé par cette sympathique manifestation.

Trois jeunes de Saulzet ont eu la joie de recevoir leur « Petit Larousse » : Ludivine BEUNIER, Benjamin TIAUD et Mayline LEE (de gauche à droite).





Un Père Noël très généreux

Le 28 décembre 2011, 42 petits Saulzétouais ont accueilli le Père Noël dans la joie et la bonne humeur. Le comité des fêtes a offert un goûter à toutes les personnes présentes dans une ambiance très sympathique.





Manifestations diverses

Le 14 juillet 2011 fut une soirée pleine d'étoiles avec un casse-croûte offert aux Saulzétôis. Les nouveaux habitants ont pu faire connaissance avec les traditions et faire plaisir aux organisateurs par leur présence. Les 20 nouvelles tables de la commune ne suffiront bientôt plus et c'est avec satisfaction que nous en acquérons d'autres.



Salle comble pour le concours de belote du comité des fêtes du 4 décembre 2011, qui a réuni 50 équipes, ce qui a permis de reverser la somme de 100 € au Téléthon. Merci à tous les participants.



Le vendredi 16 décembre 2011, Saulzet a accueilli, au pied levé, la réunion de la communauté de communes qui n'a pu se dérouler à Saint-Priest-d'Andelot, comme prévu initialement, suite aux intempéries.

